

# Les échos de la commune n° 13

Septembre à décembre 2011



BULLETIN D'INFORMATIONS  
DE CRAVANT-CHEUILLY

# LE MOT DU MAIRE

Vous l'avez appris, un rapprochement entre collectivités groupées ou non en EPCI, est en chantier. Il s'agit de réaliser des économies d'échelle au niveau des services et de promouvoir des activités structurantes contribuant au développement économique du territoire et tout particulièrement par le biais du tourisme.

La présentation des sites les plus remarquables du Coulangeois et du Vermentonais devrait retenir durablement les visiteurs. Celui dit de Palotte accueillerait le Centre Régional d'Intérêts Culturel et Sportif. Elaboré en 1988, le CRICS se propose d'aménager les 60 ha des terrains situés sur les finages de Bazarnes, Cravant et Vincelles, appartenant au Conseil Général, le projet d'y développer des activités nautiques et aéronautique (planeurs, ULM, aéromodélisme) est toujours d'actualité.

Par ailleurs, il est convenu que les carrières de Palotte, appartenant à Gérard MILLOT ; accueilleraient des expositions temporaires ou permanentes de maquettes au 20<sup>ème</sup>, les plus représentatives de l'industrie de l'armement terrestre et aérien, de la conquête spatiale ainsi que la chaîne de montage des avions Fochwulf durant la deuxième guerre mondiale.

L'on se souvient que l'occupant y avait installé un atelier de réparation de la Luftwaffe, à l'abri des bombardements subis par les installations de Villacoublay et Massy Palaiseau. Les Allemands évacuèrent le site entre le 20 et le 22 août 1944, après y avoir construit ou remis en état 166 appareils. Après leur départ, « l'Atelier de l'Air » puis la « Société de Construction Aéronautique du Centre » assembleront 70 appareils, affectés à l'escadrille Normandie Niemen et dont beaucoup seront cloués au sol, les pièces récupérées ayant été soigneusement « sabotées » par des ouvriers résistants.

L'idée directrice serait donc de proposer un espace d'expositions permanent et préserver ainsi

- la mémoire du parcours industriel de grandes entreprises,
- de l'aéronautique,
- de la conquête spatiale (fusées, véhicules lunaires, moteurs (coupes animées) et sites de lancement),
- du pétrole (installation de raffinage / forage en mer),
- de l'énergie solaire, éolienne, nucléaire,
- de l'architecture,
- du cinéma ,
- du parfum ,
- de l'écologie,
- de la météorologie,
- des télécommunications, etc...

En résumé, louer des espaces aux entreprises pour y exposer leur histoire, organiser des ateliers jeunes sur les thématiques retenues, des spectacles, des expos et toutes autres réceptions, créer un lieu de vie et un site d'animation locale, requiert un investissement profitable auquel les collectivités territoriales, l'Etat Région ainsi que les entreprises des secteurs concernés doivent contribuer.

Maryline MARTIN, conceptrice et directrice de Guédelon a visité les carrières et conclut, « *quand j'ai déposé mon projet, j'étais la seule à y croire et bien si vous croyez au vôtre, vous savez ce qui vous reste à faire, mais longtemps vous ne dormirez plus sur vos deux oreilles.* »

**Ils ne savaient pas que c'était impossible et ils l'ont fait !**

LE MAIRE

# SOMMAIRE

<b>Le Mot du Maire .....</b>	<b>1</b>	<b>Infos Pratiques.....</b>	<b>14 à 16</b>
<b>Comptes-rendus de Conseils .....</b>	<b>2 à 7</b>	<b>Les associations .....</b>	<b>17 à 19</b>
<b>Les Échos de la CCECY .....</b>	<b>7 à 9</b>	<b>Coup de projecteur .....</b>	<b>20</b>
<b>Le CCAS .....</b>	<b>9</b>	<b>Coup de gueule .....</b>	<b>20 à 21</b>
<b>Journées du patrimoine .....</b>	<b>10</b>	<b>Voyage dans le temps .....</b>	<b>21</b>
<b>Lettre à ma cousine .....</b>	<b>10 à 11</b>	<b>Vous avez la parole .....</b>	<b>22</b>
<b>Infos communales .....</b>	<b>12 à 14</b>	<b>Dernières minutes .....</b>	<b>22 à 24</b>

# LE CONSEIL MUNICIPAL



## Conseil Municipal Extraits de la réunion du 17 juin 2011

**ORDRE DU JOUR :** *Projet « escalier » : contrat de maîtrise d'œuvre, compte rendu de la commission « environnement-urbanisme », affaires diverses.*

### 1°) PROJET « ESCALIER » : CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le Maire précise qu'il est en possession d'une proposition de contrat de maîtrise d'œuvre du cabinet UBIK de Vermenton portant sur :

- la mise au point du projet (esquisses, avant-projet, dossier de consultation des entreprises, assistance pour la passation des marchés)
- le suivi du chantier (direction de l'exécution des contrats de travaux, assistance aux opérations de réception).

Le forfait de rémunération est arrêté à la somme de 13 750 € HT.

Par ailleurs, il remet aux conseillers une proposition de planning d'intervention du cabinet UBIK :

- 5 septembre 2011 : démarrage des études d'avant-projet
- 10 octobre 2011 : remise des études d'avant-projet
- 24 octobre 2011 : présentation et remise de l'avant-projet détaillé avec dépôt du permis de construire
- 2 novembre 2011 : étude de projet et dossier de consultation des entreprises
- 23 novembre 2011 : lancement de la consultation
- 15 décembre 2011 : ouverture des plis
- 22 décembre au 15 janvier : négociations, notifications, ordres de service
- 15 janvier au 15 septembre 2012 : travaux

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, AUTORISE le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet UBIK (Abstention : 2)**

### 2°) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT - URBANISME »

Le Maire fait le point sur les sujets qui ont été abordés lors de la commission « environnement-urbanisme » :

#### 1° **Hangars de la rue des Chènevières**

La commission souhaite que la commune poursuive la procédure engagée. Elle propose qu'un homme de l'art expertise la structure des bâtiments.

Fabien Moncomble note que le terrain n'est pas clôturé et que des enfants pourraient venir jouer sous les hangars.

Paul SEGUIN rappelle que les incendies successifs se sont produits dans la partie côté colline et non sur la partie en limite du domaine public. Il demande, par ailleurs, que la commune vérifie l'identité du ou des propriétaires.

Guy IMBAUT précise que la précédente expertise a été réalisée en présence de GROUPAMA, compagnie d'assurances de la commune et du propriétaire.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, SOUHAITE la nomination d'un homme de l'art chargé d'expertiser la solidité de la structure des bâtiments.**

## 2° Affaires diverses

### Sécurité - Groupe Scolaire

Le Maire précise avoir rencontré les responsables du service « Transports Scolaires » du Conseil Général, ainsi que le transporteur, pour évoquer la dangerosité du cheminement des enfants se rendant au groupe scolaire.

Il ressort de ces échanges que :

- les cars stationneront à l'entrée du Porche pour que les enfants descendent sur le trottoir de droite,
- une fois à vide, les cars effectueront une marche arrière sur les promenades Saint Jean et repartiront par la D 606 (des aménagements seront réalisés pour faciliter les manœuvres, notamment le déplacement de l'une des bornes cerclées),
- la partie droite de la rue d'Orléans, entre le Porche et le bureau de Poste, sera interdite au stationnement.

Frédéric DELACROIX rappelle qu'il avait été décidé d'interdire la circulation de tous les véhicules dans la rue d'Orléans par la pose d'une barrière au Porche. Cette solution permet de sécuriser le cheminement des enfants venant de Chevilly, Irancy et Vincelottes mais aussi celui des Cravantais.

Ghislaine ROUILLÉ précise que les Directrices des Ecoles souhaitent qu'il n'y ait plus de circulation aux heures d'arrivée et de départ des enfants.

Frédéric DELACROIX regrette l'irrespect des règles du Code de la Route, de nombreuses voitures étant stationnées sur les passages piétons.

Guy IMBAUT indique qu'il est nécessaire de mettre des barrières pour empêcher le stationnement devant les vitrines de l'épicerie.

Ghislaine ROUILLÉ rappelle que la sortie de secours du Groupe Scolaire donne dans la cour de l'épicerie et que celle-ci doit être dégagée en permanence.

Fabien MONCOMBLE rappelle que le portail devrait s'ouvrir vers l'extérieur et non vers l'intérieur.

Guy IMBAUT insiste sur la nécessité de créer la sortie de secours sur le terrain du 8 rue de Bonnielle.

Paul SEGUIN précise que l'automatisation du dispositif empêchant la circulation des véhicules aux heures d'école serait la meilleure solution.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE l'aménagement de la rue d'Orléans et du Porche pour empêcher la circulation et le stationnement des véhicules aux heures d'entrée et de sortie des enfants, CHARGE le Maire de demander les subventions au Conseil Général au titre des amendes de police.**

### Beffroi

Les travaux d'alimentation électrique de l'édifice sont prévus pour le 20 juin. Cette étape constituait le préalable incontournable à la remise en service des cloches.

La commune a, par ailleurs, reçu le devis de l'entreprise Forclum pour l'illumination du bâtiment : 12 131.74 € HT.

Le plan de financement s'établit donc ainsi :

DEPENSES	Total HT	RESSOURCES	Total HT
Raccordement électrique	757.68 €	DRAC (30%)	4 826.83 €
Remise en service des cloches	3 200.00 €	CONSEIL GENERAL (30%)	4 826.83 €
Illumination du Beffroi	12 131.74 €	COMMUNE	6 435.76 €
<b>Total de l'opération</b>	<b>16 089.42 €</b>	<b>Total de l'opération</b>	<b>16 089.42 €</b>

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, VALIDE le plan de financement ci-dessus, CHARGE le Maire de demander les subventions à la DRAC et au Conseil Général.**

### Salle Polyvalente : agrandissement de l'office

Le Maire confirme que la demande de travaux pour l'extension de l'office de la Salle Polyvalente a été adressée à la DDT pour instruction par les commissions sécurité incendie et accessibilité.

Marie THEUREL rappelle qu'il est nécessaire de mieux équiper l'office, de nombreux traités regrettant l'absence de matériel.

### **3°) DPU**

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les ventes :

	<b>Propriétaires</b>	<b>Acquéreurs</b>	<b>Adresse</b>	<b>Superficie</b>
ZR 271	DUCROT Robert TORTEAU Lucette	BILLAULT Cédric	Chemin de Moque Baril	50.20 a
AA 273 AA 274 AA 288	COUSSEDIERE Daniel	GUILLAUME Roland	13 pte rue St Martin 11 Cour Balouze 14 pte rue St Martin	0.61 a 0.25 a 0.61 a

### **4°) AFFAIRES DIVERSES**

#### **- Association DSD (Développement Solidaire et Durable) :**

Le Maire annonce qu'il a été contacté par Monsieur Stéphane CANET, demeurant à Cheully, qui préside l'association DSD. Cette association est née de la volonté de quelques habitants désireux de créer une dynamique et de favoriser les échanges entre les générations.

Un projet plus précis sera proposé à la commune, sous réserve de l'obtention par l'association d'une aide du Conseil Régional.

#### **- Affouages : Plan de coupe de la forêt communale de CRAVANT - Exercice 2012**

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Office National des Forêts a proposé le plan de coupe pour l'exercice 2012.

*Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DEMANDE :*

*- le martelage des parcelles 6 et III, en éclaircie de taillis, prévus au plan de gestion.*

*- la délivrance de la totalité des coupes en 2012.*

*- la nomination de trois garants : - Mr Guy IMBAUT, Mr Fabien MONCOMBLE et Mr Paul SEGUIN*

#### **- ADSL : Extension du NRAZO existant**

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,*

*VALIDE l'avant-projet sommaire réalisé par les bureaux CATALISE et YNET,*

*AUTORISE les travaux d'extension du NRAZO sur la parcelle communale,*

*CHARGE le Maire de signer les différents documents qui lui seront présentés dans cette affaire.*



**Conseil Municipal**

**Extraits de la réunion du 22 juillet 2011**

**ORDRE DU JOUR** : Schéma départemental de coopération intercommunale, contrat de canton, travaux rue du Port et Faubourg Saint Nicolas, DPU, Affaires Diverses

### **1°) SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :**

#### **Projet de regroupement de la CCECY avec les Communautés de Communes du Pays Coulangeois et de Coulanges sur Yonne**

Le Maire rappelle que par circulaire en date du 10 mai 2011, le Préfet de l'Yonne a souhaité que les communes du Département statuent sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale dont les objectifs sont :

- couvrir l'intégralité du territoire par des EPCI à fiscalité propre en supprimant les enclaves et les discontinuités territoriales,
- rationaliser les périmètres des EPCI à fiscalité propre,
- réduire le nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes, notamment ceux devenus obsolètes.

Lors de la séance du 27 mai 2011, le Conseil Municipal s'était déclaré favorable à la proposition du Préfet d'intégrer les communes de Nitry et de Merry sur Yonne à la Communauté de Communes Entre Cure et Yonne.

A l'occasion de la réunion du Conseil Communautaire du 16 juin, le Président de la CCECY a souhaité que soit formulée au Préfet une proposition plus ambitieuse visant à fusionner les Communautés de Communes Entre Cure et Yonne, du Pays Coulangeois et de Coulanges sur Yonne.

Yves DEPOUHON propose que toutes les communes membres de la CCECY adoptent, si elles le souhaitent, une délibération unique allant dans cette direction.

Denis NOGUERO note que des trois EPCI, celui de Coulanges sur Yonne est celui dont le potentiel fiscal est le plus faible. Il s'inquiète des incidences financières d'un regroupement pour les habitants de ce secteur. Par ailleurs, il fait remarquer que le projet, en l'état, ne tient pas compte des besoins en matière d'accès aux soins de la population.

Le Maire lui fait remarquer que c'est sans doute une opportunité pour ce territoire qui se verra poussé vers le haut et s'en donnera les moyens le moment venu.

Marie THEUREL rappelle qu'à terme, la CCECY risque de devenir la plus petite entité intercommunale du Département. Il est donc impératif de procéder à des regroupements pour atteindre une taille critique suffisante. Si la CCECY ne prend pas position dès maintenant, elle n'aura plus son destin entre ses mains.

Arnaud VILLECOURT aurait aimé avoir davantage de renseignements sur les équipements des autres EPCI et sur leur capacité d'investissement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DEMANDE la création d'une nouvelle Communauté de Communes regroupant les périmètres des Communautés de Communes du Pays Coulangeois, de la Communauté de Communes du Pays de Coulanges-sur-Yonne, de la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne, des communes de Courson-les-Carières, de Fouronnes, de Saint Moré et de Voutenay-sur-Cure.**

### **Projet de regroupement du Syndicat Mixte de la Vallée Nord de la Cure avec les Syndicats du Vau de Bouche et du Cousin**

Le Syndicat Mixte de la Vallée Nord de la Cure a décidé, en concertation avec les Syndicats du Vau de Bouche et du Cousin, de proposer un regroupement de ces 3 syndicats, compte tenu de leur appartenance au même bassin versant et de leur confrontation aux mêmes problématiques environnementales.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DEMANDE la création d'un nouveau syndicat de rivières regroupant le Syndicat Mixte de la Vallée Nord de la Cure, le Syndicat du Vau de Bouche et le Syndicat du Cousin, en excluant le Syndicat Mixte du Canal du Nivernais.**

### **2°) CONTRAT DE CANTON : VALIDATION DE LA REPARTITION 2011**

A l'occasion de la réunion cantonale du 21 avril 2010 à Vermenton, il a été convenu des principes de répartition du contrat de canton 2010 - 2012. Une enveloppe de 10 % sera allouée à la CCECY et les 90% restant de l'enveloppe seront répartis à parts égales entre les 13 communes du canton, soit environ 21.000 euros par commune. Les communes solliciteront cette somme en fonction de leurs besoins entre 2010 et 2012.

Pour l'exercice 2011, après avoir reçu les sollicitations des différents maires, Monsieur Jean-Marie ROLLAND, Conseiller Général, propose les attributions suivantes :

- Mailly-la-Ville : 21 000€ pour réfection de la toiture du foyer communal et acquisition d'un bâtiment,
- Lucy/Cure - Essert : 10 000 € pour réfection toiture de l'église et remise aux normes électriques à Essert,
- Sainte-Pallaye : 21 000€ pour réfection voirie communale,
- Bois-d'Arcy: 21 000€ pour travaux sur bâtiment communal (demande déjà effectuée),
- Vermenton: 21 000€ pour réfection voirie (avenue Restif de la Bretonne).

Il est rappelé que toutes les communes du canton doivent délibérer, qu'elles aient ou non des aides cette année et que Cravant a bénéficié de 21 000 € au titre du contrat de canton 2010 pour la réhabilitation du Beffroi.

Une subvention de 11 718 € a été attribuée à la commune au titre du programme 2011 de modernisation de la voirie communale. Cette somme pourra permettre la réfection de la chaussée de la route de St Bris.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, VALIDE la présente répartition du contrat de canton pour l'exercice 2011.**

### **3°) TRAVAUX RUE DU PORT ET RUE DU FAUBOURG SAINT NICOLAS**

#### **Renforcement du réseau d'eau potable : candidatures retenues par la commission d'ouverture des plis**

Le Maire annonce au Conseil Municipal que la Commission d'Ouverture des Plis, lors de la réunion du 12 juillet, a examiné et a retenu les candidatures de 12 entreprises intéressées par les travaux de renforcement du réseau d'eau potable des rues du Port et du Faubourg Saint Nicolas.

Le Dossier de Consultation, rédigé par le maître d'œuvre Pierre POILLOT, leur a été adressé.  
La date limite de réception des offres est fixée au mardi 16 août à 17 h.

### **Travaux de dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques rue du Faubourg St-Nicolas**

Le Maire annonce aux conseillers que le dossier de dissimulation des réseaux électriques rue du Faubourg St-Nicolas a été retenu au programme FACE C 2011 et qu'il fait l'objet d'une subvention améliorée du SIERA qui passe de 37 000 € à 50 000 €.

Il présente ensuite le plan de financement prévisionnel établi par le S.I.E.R.A.

- Coût prévisionnel des travaux électriques **93.288,00 € TTC, soit 78.000 € H. T**
- Participation FACE **50.000,00 €**
- Participation communale **28.000,00 €**
- Récupération de la TVA par le SIERA auprès d'E.R.D.F. **15.288,00€**

**Le Conseil Municipal, après étude et avoir délibéré, à l'unanimité,**

**ACCEPTE, pour la réalisation des travaux de dissimulation des réseaux électriques rue du Faubourg St-Nicolas le plan de financement estimatif détaillé tel que susmentionné,**

**RAPPELLE que les travaux seront réalisés par le S.I.E.R.A., maître d'ouvrage des travaux d'électrification rurale,**

**CONFIRME sa participation au financement desdits travaux soit le montant réel hors taxes du coût des travaux moins la subvention du FACE et à régler la somme due telle qu'elle ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise sur présentation par le S.I.E.R.A. du titre de paiement correspondant.**

#### **4°) DPU**

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les ventes :

	<b>Propriétaires</b>	<b>Acquéreurs</b>	<b>Adresse</b>	<b>Superficie</b>
AC 73	DEFAIX Claude BENALI Boussad	PIRET Claude	Lieu-dit Jouigny	14.57 a
AA 176 AA 177	SCI SPIC	LEPRIVIER Josselin	2 rue des Remparts	0.08 a 1.02 a
AA 152	THORELLE Laurence	SEGUIN Paul	11 rue Bleue	0.80 a

#### **5°) AFFAIRES DIVERSES**

##### **- Extension des réseaux d'éclairage public**

Le Maire rappelle que la commune est en possession de trois devis portant sur l'extension du réseau d'éclairage public du chemin du Colombier et de la route de Tonnerre ainsi que pour le déplacement du point lumineux situé derrière l'Eglise vers les promenades :

- Chemin du Colombier : 495 € HT
- Route de Tonnerre : 5 017.60 € HT
- Déplacement point Eglise : 962.12 € HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de réaliser les travaux d'extension du réseau d'éclairage public chemin du Colombier, route de Tonnerre et la modification du point lumineux derrière l'Eglise.**

##### **- Vitesse excessive rue de Jouigny**

Le Maire rappelle que lors de la séance du 17 juin, le Conseil Municipal avait décidé de la création de ralentisseurs trapézoïdaux dans la rue de Jouigny, afin d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.

Il s'avère que ces dispositifs ne peuvent être créés que sur des voies dont la pente n'excède pas 4 %.

Celle de la rue de Jouigny étant de l'ordre de 8 %, il convient de revenir à l'option « chicanes ». Des dispositifs provisoires ont été installés en début de semaine pour tester la pertinence de leur emplacement.

Il apparaît d'ores et déjà que deux chicanes seront nécessaires.

##### **- Enlèvement des cartons pour les personnes âgées**

Le Maire donne lecture du courrier d'un habitant qui regrette que la commune ne procède pas au ramassage des cartons des personnes âgées dépourvues de véhicule.

Le Maire propose que dorénavant l'enlèvement des cartons soit autorisé uniquement pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie, lors du passage trimestriel des employés communaux pour les encombrants.

Guy IMBAUT pense que la solidarité devrait également permettre de résoudre le problème de l'évacuation des déchets et des encombrants pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE l'enlèvement des cartons pour les personnes âgées ne pouvant se rendre à la déchetterie lors du ramassage trimestriel des encombrants.**

### **- Camion porteur d'eau**

Le Maire annonce aux conseillers que les investigations menées en concertation avec le Chef de Corps ont permis d'identifier un camion porteur d'eau répondant aux souhaits des membres du CPI, proposé à 7000 euros. Ce véhicule est un véhicule d'entreprise de Vendée, acheté il y a moins d'un an à un Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Monsieur MONCOMBLE, après s'être rendu chez le vendeur, a jugé le véhicule comme étant en excellent état au niveau mécanique et carrosserie. Seul le remplacement des pneus est à prévoir, portant l'acquisition du camion à un total maximum de 9 000 euros.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE l'acquisition du camion porteur d'eau, CHARGE le Maire de finaliser la transaction avec le vendeur, DELEGUE au Maire toute compétence dans ce dossier.**

### **- Pose d'une borne escamotable à la Porte d'en Bas**

Le Maire rappelle que lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal avait demandé l'implantation d'un dispositif permettant d'interdire la circulation des véhicules dans la rue d'Orléans aux heures d'entrée et de sortie des enfants du Groupe Scolaire.

Il précise être en possession de deux offres pour la pose d'une borne escamotable :

Sté EUROVIA : 19 659.64 € HT      Sté AMCO : 7002.00 € HT (travail préparatoire à la charge de la commune)

L'étude porte sur la fourniture d'une borne automatique de hauteur 500 mm, d'une boîte de commande avec horloge programmable et d'un boîtier avec feux rouge et orange.

Des dispositifs complémentaires comme des télécommandes peuvent être achetés en option.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE l'acquisition d'une borne escamotable auprès de la Sté AMCO, CHARGE le Maire d'obtenir les subventions correspondantes auprès du Conseil Général au titre des « amendes de police », DELEGUE au Maire toute compétence dans ce dossier.**

### **- Feux de jardin**

Le Maire indique qu'il a rencontré le Directeur des Collectivités Locales de la Préfecture. Celui-ci a confirmé qu'aucune dérogation ne pouvait être accordée aux dispositions du Règlement Sanitaire Départemental interdisant le brûlage à l'air libre des végétaux et que les usagers doivent faire leur affaire du transport des déchets verts vers la déchetterie ou la plateforme de Vert Compost.

### **- Travaux réalisés sans autorisation**

Le Maire confirme qu'il a dressé un procès-verbal constatant l'infraction aux dispositions du Code de l'Urbanisme. Ce PV a été transmis au pétitionnaire et au Procureur de la République.

### **- Aménagement des carrières de Palotte**

Le Maire confirme avoir rencontré le Directeur du Pays Avallonnais afin de réactiver le dossier de l'aménagement des carrières de Palotte.

## LES ECHOS DE LA CCECY



Communauté de Communes  
Entre Cure et Yonne  
[www.cure-yonne.com](http://www.cure-yonne.com)

### **Extraits du Conseil Communautaire du 29 juillet 2011**

**ORDRE DU JOUR :** Ressources humaines, transport, enfance jeunesse, assainissement, voirie communautaire, natura 2000, réforme des collectivités territoriales

#### **1°) Ressources humaines**

Stéphanie Sauger, Coordonnatrice enfance jeunesse a été recrutée le 1<sup>er</sup> juin dernier à mi-temps.

Lors de son recrutement, la CCECY s'était engagée à la recruter sur les mêmes bases salariales que son précédent contrat.

## **2°) Transport : convention Accolay-Bazarnes**

La CCECY assure pour le compte des communes d'Accolay et de Bazarnes le ramassage des enfants pendant la pause méridienne. Le Bureau Communautaire du 27/01 avait renouvelé la convention jusqu'à la fin de l'année scolaire 2010-2011. Le coût annuel du service par commune est de 7 500 €.

## **3°) Enfance Jeunesse : tarification spectacle Yonne en scène**

Il est rappelé que les spectacles « jeune public » organisés par Yonne en Scène au profit des écoles du territoire sont coordonnés par la CCECY. En 2010 le coût forfaitaire facturé aux coopératives scolaires était de 4,5€ par enfants. Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire, d'autoriser le Président à signer la prochaine convention pour les spectacles Yonne en Scène et de monter le coût facturé à 5€ par enfants à compter de la rentrée 2011-2012.

## **4°) Assainissement : Procédure d'enquête publique pour les zonages de Accolay, Cravant et Vermenton.**

Le zonage d'assainissement répond à un objectif de préservation de l'environnement : ce document doit permettre de s'assurer de la mise en place des outils d'épuration les mieux adaptés à la configuration locale (habitat, plan local d'urbanisme....) et au milieu naturel (sol, topographie, hydrographie,...).

Ce zonage permettra aux communes d'Accolay, Cravant et Vermenton de disposer d'un schéma global de gestion des eaux usées sur leur territoire. Il constituera ainsi un outil pour la gestion de l'urbanisme, réglementaire et opérationnel.

D'autre part, le zonage permettra d'orienter les particuliers dans le choix du dispositif d'assainissement à réaliser pour être en conformité avec la réglementation, tant dans le cas de constructions nouvelles que dans le cas de réhabilitations d'installations existantes.

Chaque Maire a été consulté et les Conseils Municipaux ont accepté les zonages proposés. Il convient dès lors d'autoriser le Président à lancer les enquêtes publiques pour chacune des communes.

## **5°) Voirie Communautaire**

La Communauté des Communes a inscrit la somme de 25 000 € TTC à son budget. Il a été envisagé d'effectuer la remise en état de la voie d'accès à la déchetterie de Vermenton et d'un des tronçons reliant le hameau d'Avigny.

## **6°) Natura 2000 : Sentier d'Interprétation de Mailly-la-Ville**

Le contenu des panneaux ayant été finalisé avec les groupes de travail, il convient de retenir une entreprise pour la fabrication et la pose des panneaux.

Il est rappelé aux membres du Conseil qu'une somme prévisionnelle de 15 000 € TTC a été inscrite au budget 2011.

Seul l'ONF propose une installation des panneaux. Il est proposé aux membres du Conseil de retenir leur offre.

L'opération devant être terminée avant le 31 décembre 2011 dans le cadre des aides européennes, il est proposé d'autoriser le Président à signer un avenant à la convention d'attribution des fonds LEADER pour la prolongation des délais de réalisation.

## **7°) Réforme des Collectivités territoriales**

### **Population (Insee)**

CCECY : 5 818 habitants - 15 communes  
CCPCY : 2 870 habitants - 8 communes  
CCPC : 6 700 habitants - 13 communes  
Saint-Moré : 186 habitants

Voutenay-sur-Cure : 189 habitants  
Courson-les-Carières : 788 habitants

Total : 16 551 habitants

### **Compétences**

#### Obligatoires

Les trois Communautés de Communes ont les mêmes compétences obligatoires à savoir :

- l'Aménagement du Territoire,
- le Développement économique,
- la gestion des Ordures Ménagères
- la voirie communautaire

#### Facultatives

Les compétences facultatives communes aux trois communautés de communes :

- protection et mise en valeur de l'environnement
- tourisme
- enfance jeunesse / vie culturelle et sportive
- politique de l'habitat
- services à la population, politique du cadre de vie

Ce que la CCECY et la CCPCY ont en plus :

- Assainissement non collectif
- Transports scolaires et à la demande

Ce que la CCPCY et la CCPC ont en plus :

- Adhésion fourrière animale

Ce que la CCPC a en plus :

- Gestion d'un camping

### Ce que la CCECY a en plus :

- Assainissement collectif (qui deviendra avec la réforme compétence obligatoire des Communautés de Communes).
- Elaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics ainsi que le diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public.
- Energies renouvelables
- Aménagement et gestion des baignades surveillées

### **Fiscalité 2011**

#### CCECY :

	Base	Taux	Produit fiscal
TH	6 585 000	10,13%	667 061
TFB	4 560 000	1,11%	50 616
TFNB	351 800	5,36%	18 856
CFE (ex Taxe prof)	800 300	19,98%	159 900

Coefficient d'intégration fiscale : 0,33

Potentiel fiscal par habitant : 97,05€

#### CCPC :

	Base	Taux	Produit fiscal
TH	6 850 000	9,54%	653 490
TFB		%	
TFNB	472 700	2,27%	10 730
CFE	839 900	20,93%	175 791

Coefficient d'intégration fiscale : 0,30

Potentiel fiscal par habitant : 90,18€

#### CCPCY :

	Base	Taux	Produit fiscal
TH	2 901 000	3,96%	114 880
TFB	1 965 000	2,89%	56 789
TFNB	281 000	7,10%	19 951
CFE	210 400	2,96%	6 228
Fiscalité prof de Zone	87 700	19,53%	17 128

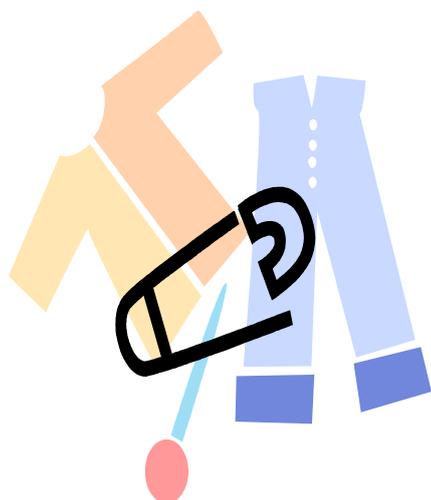
Coefficient d'intégration fiscale : 0,35

Potentiel fiscal par habitant : 69,83€.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire/Conseil Municipal, à l'unanimité (le cas échéant) :**

**Demande la création d'une nouvelle Communauté de Communes regroupant les périmètres des Communautés de Communes du Pays Coulangeois, de la Communauté de Communes du Pays de Coulanges-sur-Yonne, de la Communauté des Communes Entre Cure et Yonne, des communes de Courson-les-Carières, de Fouronnes, de Saint Moré et de Voutenay-sur-Cure.**

## LE C.C.A.S.



Il est toujours là pour répondre aux demandes des personnes ayant des problèmes passagers ou plus permanents.

En ce qui concerne les actions à l'égard de tous, le vestiaire a ouvert à nouveau ses portes au 1<sup>er</sup> étage de la salle polyvalente et comme précédemment il est à votre disposition le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois avec un stock de vêtements renouvelés grâce à de nombreux dons.

La Bourse aux vêtements d'automne-hiver, jouets, articles de puériculture, linge de maison aura lieu le samedi 15 et le dimanche 16 octobre.

Le dépôt des articles à vendre se fera le jeudi 13 et le vendredi 14 octobre.

Des affiches seront apposées d'ici là.

# LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Elles ont eu lieu les 17 et 18 septembre par un temps frais mais sans pluie. Elles étaient organisées conjointement par la Mairie, l'ADEPACRA et CRAVANT EN FETE.



Le thème national était le « VOYAGE dans le temps et dans l'avenir ». Nous à Cravant nous avons décidé d'évoquer une fois de plus le BEFFROI et son voyage dans le temps grâce à une grande exposition à la Salle polyvalente. Etaient notamment exposés des documents anciens prêtés à la commune par les Archives Départementales évoquant les travaux de restauration, la vente des pierres des anciennes fortifications en 1834 ... En plus, on pouvait effectuer une visite virtuelle de l'intérieur de la Tour de Guet grâce à un diaporama réalisé par Yannick Mauchant puisque l'accès de cette tour est impossible pour le public. Nous avons prévu de vendre des photos qui avaient permis la réalisation de ce diaporama, mais elles ne sont pas arrivées à temps.

**Vous pouvez donc venir les acheter au secrétariat de la mairie au prix de 0,50 €** avec les verres toujours disponibles au prix de 3 €.

C'est une centaine de visiteurs qui est venue découvrir cette exposition. Bien sûr nous aurions souhaité davantage de monde eu égard surtout au travail et à la rareté des documents présentés mais...

Il était également possible de visiter l'église Saint Pierre – Saint Paul, le Donjon et au niveau des balades, un circuit avait été préparé par l'ADEPACRA permettant notamment un cheminement par les ruelles. Le Syndicat d'Initiative intercommunal mettait également gratuitement à disposition des promeneurs un audio guide permettant de revivre le Cravant médiéval.

Sans oublier le théâtre « LES POINTS DE SUSPENSION » qui ont joué le samedi et le dimanche des scénettes de rue qui se passaient en 1900. Malheureusement l'information n'étant pas parue dans le quotidien Yonne Républicaine, seuls les Cravantais étaient au courant de cette animation qui aurait mérité bien plus de spectateurs.



Un grand merci à tous ceux qui se sont investis pour la réussite de ces 2 journées avec une mention spéciale pour Marie SANSON et Yannick MAUCHANT.



## LETTRE A MA COUSINE

*Ma Maimaine, tu dis que t'as pas le moral. Crois-moi, tu devrais pas regarder tout le temps la télé (d'abord c'est pour ta catrataque) ni écouter la radio (toutes façons t'entends pas bien). Va les nouvelles, je sais pas comment on pourrait se sentir d'attaque. Ecoute donc ton disque de Mirreille Mathieu que je t'avais offert pour ton anniversaire. Des fois ça fait effet. V'là l'automne qu'arrive, on se croirait au mois de juillet qu'à été pourri comme pas possible. La seule fois qu'il a fait beau c'est pour la fête du village, à croire que St Médard nous a à la bonne.*

Si ton reveu avait pu te mener t'aurais eu ben du plaisir ! y'avait de la musique, des jeux pour les petits, du théâtre, à boire et à manger (à nos âges ça compte) et le samedi soir des musiciens qu'ont fait danser tout le monde. T'aurais eu les gamins, les jeunes, les vieux en train de lever la jambe et faire des rondes ! » tant pis pour ma tartrose, que j'me suis dit, ou-y Georgette, c'est pas tous les jours la fête ! »

Pour le feu d'artifice, j'ai rien vu, fallait aller sur le port et mon voisin a pas voulu m'y mener en voiture.... celui-là, j'te jure, il va pas profiter encore longtemps de ma remise.... Le lendemain j'étais tellement raide que j'ai pas pu voir les bateaux rigolos sur le canal. C'éti pas malheureux quand faut compter sur les autres pour vous mener.

Faut pas croire qu'y a que le boire et le manger qui m'intéressent, tu me connais j'aime apprendre des choses. Déjà petite à l'école j'étais comme ça. Du coup, tartrose ou pas, j'ai pris sur moi pour aller à l'église - t'inquiète pas, c'était pas pour la messe - et à la salle palivolante. Tout le samedi et le dimanche, des personnes bien aimables expliquaient l'histoire de Cravant. Ils appellaient ça les journées du patrimoine. Tu crois tout savoir de ton village, eh ben non ! A la salle palivolante, y'avait le grand jeune que tu connais, qu'est tellement gentil et aimable avec les vieux, qu'avait feuillé tout partout pour trouver des cartes postales, des vieux papiers et des tas de choses sur la Tour du Quette. C'était d'un intéressant ! ou qu'on peut pas y monter, y'avait comme un p'tit film qui te montrait l'intérieur de la tour. C'était tellement bien que j'ai pris une chaise et que j'suis restée devant une bonne partie de l'après-midi, ça m'a changé d'té télévision.

Comme en ce moment j'suis dans la culture, quand mes pauvres jambes veulent bien, j'grimpe la côte de la mairie pour aller à la bibliothèque. Je bavarde avec la p'tite jeune qu'est là, toujours souriante et qui me conseille. J'prends des livres avec des grosses lettres rapport à mes lunettes qui sont plus bien à ma vue mais que j'peux pas changer ou que c'est trop cher et qui racontent des belles histoires qui finissent bien, ça me fait du bien.

Bientôt la bourse aux vêtements. J'vais y aller de bonne heure, rapport à la Joséphine. Figure toi que cette garce s'arrange pour y aller quand j'y vais, après elle me suit, et dès qu'elle voit que je regarde quelque chose, elle se précipite pour le prendre avant moi ! J'veux pas faire d'essandale rapport aux dames bien dévouées qui s'occupent de tout ça, mais j'te jure que si elle recommence.... surtout qu'il faut que j'change mon manteau d'hiver. Il a dû rétrécir, j'peux plus le fermer. Bien sûr la Joséphine dit que c'est pas le manteau qui rétrécit mais moi qui gonfle ! Elle s'est pas regardée, on dirait une barrigote à pattes !

J'ai encore été trop caussante ! la hère, ma Maimaine,

Ta Georgette 

# INFOS COMMUNALES

## L'ETAT CIVIL



### BONJOUR LES BÉBÉS...

- le 24 juin	Lilou SANTOS-ARASYO	42 rue d'Orléans
- le 10 juillet	Lubin SILVAN	2 rue d'Orléans
- le 12 juillet	Timéo MARTIN	9 faubourg St Nicolas
- le 26 juillet	Noémie CHANIAT	9 faubourg St Nicolas

### ILS SE SONT DIT « OUI »

Le 16 juillet  
- Abdelaâziz HADDACHA et Rajâ EL ABDALOUI 3 route de Paris

Le 23 juillet  
- Elie FUX et Mathilde BRECHOT 4 rue de Jouigny

Le 20 août  
- Mathieu MEUNIER et Audrey RIBEIRO Rue du Val du Guet

Le 27 août  
- Olivier COSTA et Aurore LECLERC Chemin de Moque Baril

Le 3 septembre  
- François BOYER et Emilie MATHEY 22 route de Lyon



### ILS NOUS ONT QUITTES...

- Le 23 juillet	France CESCHIN, 4 route d'Irancy	85 ans
- Le 14 août	Monique GAILLEDROT, Cotat de la Perrière	86 ans
- Le 28 août	Jacques CANET, CHEUILLY	62 ans
- Le 9 septembre	Michèle SEGUIN, 11 rue Bleue	64 ans

## DES NOUVELLES DE L'ECOLE

### RETOUR SUR LA KERMESSE DU 25 JUIN

### Le Beffroi était à l'Ecole le temps d'un après-midi...

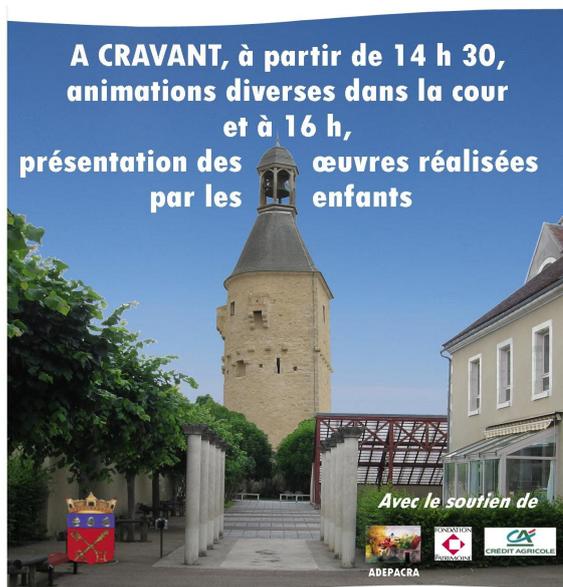
Samedi 25 juin petits et grands se sont retrouvés dans la cours des écoles pour participer à la kermesse organisée par les enseignantes et les parents d'élèves.

A 16 h, les enfants se sont rassemblés devant le préau de l'école maternelle où étaient exposées leurs oeuvres avec pour thème le Beffroi : maquettes, dessins, travaux d'écriture, puzzles, modelages, photos détournées ...

Le Maire et le représentant de la Fondation du Patrimoine ont chaleureusement félicité les élèves pour la qualité de leur travail et ont remercié les enseignantes pour leur engagement au côté de la commune.

## Kermesse des Ecoles

A CRAVANT, à partir de 14 h 30,  
animations diverses dans la cour  
et à 16 h,  
présentation des œuvres réalisées  
par les enfants



**Le 25 juin, le Beffroi sera à l'Ecole**

## LA RENTREE SCOLAIRE: LES EFFECTIFS

### Ecole Maternelle : 51 élèves (Directrice: Chantal MORVAND)

- Petite et Moyenne section 24 élèves Mme Chantal MORVAND
- Moyenne et Grande section 27 élèves Mme Bernadette MORIN qui remplace Mme Elisabeth Dutertre, partie à la retraite

### Ecole élémentaire: 54 élèves (Directrice: Odile DURAND)

- CP- CE1: 17 élèves Mme Viviane BEAUME
- CE2-CM1: 18 élèves Mme Odile DURAND
- CM1-CM2: 19 élèves Mme Aurore WISEUR

## VACANCES SCOLAIRES 2012

Zone B		
Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg		
Vacances de la Toussaint	samedi 22 octobre 2011	Mercredi 2 novembre 2011*
Vacances de Noël	samedi 17 décembre 2011	mardi 3 janvier 2012
Vacances d'hiver	samedi 25 février 2012	lundi 12 mars 2012
Vacances de printemps	samedi 21 avril 2012	lundi 7 mai 2012
Vacances d'été	jeudi 5 juillet 2012	

\* (le mercredi 2 novembre est travaillé pour remplacer le 18 mai: Pont de l'Ascension)

## LA SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE

Un nouveau car de transport scolaire a fait son apparition : il transporte les enfants de Bazarnes qui viennent en petite et moyenne section de maternelle.

Avec les 2 bus déjà existants (celui qui amène les enfants de Chevilly et celui qui transporte les enfants d'Irancy-Vincelottes) il était impératif de réglementer la circulation afin que ces cars ne s'engagent pas dans la rue d'Orléans au moment de la rentrée ou de la sortie des élèves. C'est la raison pour laquelle, la commune va mettre en place très prochainement une borne escamotable automatique qui fonctionnera **le matin de 8 h 45 à 9 h 05, le midi de 11 h 50 à 12 h 10 et de 13 h 30 à 13 h 50 et le soir de 16 h 30 à 16 h 55** pour empêcher tout véhicule de pénétrer dans cette rue à ces moments là.

---

---

## LES JEUNES A L'HONNEUR

---

---



Cet été ce sont 18 jeunes de la commune qui ont participé au mois de juillet aux chantiers proposés par la Commune.

Ils ont de 14 à 18 ans et ne voulaient pas passer toutes leurs vacances devant la télévision ou la console de jeux. Ces chantiers de jeunes appelés « bourse de loisirs » coordonnés depuis plusieurs années par Guy Imbaut et encadrés par Martine Fourgeux, connaissent un vrai engouement. Certains sont devenus des participants réguliers chaque été.

La récompense est au bout de leurs efforts puisqu'ils sont rémunérés 5,50 € de l'heure à raison de 15 heures par semaine.

L'essentiel de leur travail a consisté dans le nettoyage du Ru d'Arbaut à partir de la Baraque à goutte.

Quand on les interroge à l'issue de leur semaine de travail, ils nous répondent qu'ils viennent apprendre des gestes pratiques mais également des valeurs : « quand on commence un travail, on le termine. Ces chantiers les responsabilisent ».

Rendez-vous l'été prochain.



## INFOS PRATIQUES

### CONTRÔLE DE L'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE

#### Derniers contrôles effectués à Cravant le mercredi 22 juin :

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Couleur	< 5	15
Odeur	1	2 à 12
Turbidité	0,20	2
pH	7,60	> à 6,5 et < à 9
Chlore libre	10 mg/l	250
Minéralisation	449	< à 1 100
Ammonium	<0,050 mg/l	0,10
Nitrates	38 mg/l	50
Nitrites	< à 0,050	0,5
Bactéries coliformes dans 100 ml	< à 1	0
Entérocoques	< à 1	0
Eschérichia coli	< à 1	0

#### Conclusion sanitaire

**Eau d'alimentation CONFORME aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**

## QUOI DE NEUF A CRAVANT?

### ACTIV'AERO

C'est le nom de la société qui s'est installée dans l'ancien aérodrome de Cravant, à côté du terrain de buggy, là où se trouvaient les hangars d'ULM qui ne volaient jamais. Elle veut relancer les activités aéronautiques sur la région. Vous pouvez y faire:

- des baptêmes de l'air en avion léger pour 50 € les 20 minutes,
- faire une initiation au pilotage à partir de 99 € pour 40 minutes,
- faire des stages d'initiation: 4 vols de 45 minutes avec briefings et debriefings pour seulement 350 €

- Devenir pilote : 95 € l'heure de formation (compter environ 25 h de vol)
- Réaliser des photographies aériennes,
- Faire tracter des banderoles
- Larguer des parachutistes : prestation sur devis
- Evènementiel : l'avion léger se prête à toutes vos envies, cadeau client, animation, enterrement de vie de garçon...



Pour les contacter      **ACTIV'AERO**      06 64 23 04 15  
 www.activaero.fr  
 contact@activaero.fr

## LE P'TIT GRENIER DE CRAVANT

C'est un nouveau commerce qui s'est installé dans les locaux de l'ancien bureau de tabac à l'angle de la rue d'Orléans et de la rue de Bonnielle.

Madame CAMBONIE qui habite Bazarnes y vend des vêtements d'occasion, des meubles, des objets de décoration, de la vaisselle, des jouets, des livres, de la mercerie etc...

A partir du mois d'octobre, elle fera également DÉPÔT DE PRESSING et de CORDONNERIE.

Elle attend bien sûr votre visite.



## **NOUVEAU : VOUS POUVEZ OBTENIR DES AIDES FINANCIERES POUR L'AMELIORATION DE VOTRE HABITAT**

Cette opération est mise en place par le Pays avallonnais et relayée par les différentes communes appartenant à la communauté des communes entre Cure et Yonne.

Le constat est le suivant : **l'habitat ancien est souvent dégradé** particulièrement en centre bourg. Pour **aider à la rénovation**, la Communauté des Communes se propose d'aider les propriétaires qu'ils soient bailleurs ou occupants à réaliser des travaux qui peuvent être de plusieurs natures :



- améliorer la performance énergétique,
- rénover un habitat indigne et dégradé
- adapter le logement au handicap ou au maintien à domicile des personnes âgées

Le programme se déroulera sur 3 ans et **seuls 12 dossiers de propriétaires bailleurs et 42 dossiers de propriétaires occupants** pourront être aidés pour l'ensemble du territoire de la communauté des Communes.

### Exemples d'intervention financière pour 1 propriétaire occupant

- Plafond de revenu du couple 23 339 €, subvention 20 %
- Ou Plafond de revenu du couple 12 778 € subvention 35 %

### Exemples d'intervention financière pour 1 propriétaire bailleur

- Le logement doit avoir au moins 15 ans d'existence
  - Nécessité du diagnostic de l'état de dégradation
  - plafond des travaux
    - 40 000 € pour l'amélioration
    - 80 000 € pour des travaux très lourds
  - Plafond de loyer 4,93 à 8,22 € le m<sup>2</sup>
  - Conditions de ressources des locataires 20 388 € à 58 350 € pour 1 couple avec 2 enfants
    - 25 à 35 % de subvention selon le type de travaux en plus des abattements fiscaux
- Soit pour un logement de 80 m<sup>2</sup> et une dépense de 60 000 €, une subvention de 21 000 € soit 35 %

Si vous êtes intéressés, ne perdez pas de temps. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous renseigner auprès de la Communauté de communes 25 rue du Général De Gaulle à Vermenton  
03 86 81 57 90

---

## **QUELQUES TRUCS ET ASTUCES : des GESTES DE TOUS LES JOURS**

Notre quotidien est souvent perturbé par de petits contretemps, des détails désagréables qui nous contrarient et pour lesquels nous n'avons pas de solution. Nous avons pensé à vous renseigner de façon hebdomadaire, sur diverses façons de vous faciliter la vie.

### **DES USTENSILES BRILLANTS**

Si vos ustensiles de cuisine sont devenus un peu trop ternes, faites-les chauffer quelques minutes dans un récipient contenant de l'eau et un peu d'eau de Javel. Rincez-les ensuite à l'eau claire, ils devraient retrouver leur brillance d'antan.



### **DES CASSEROLES PROPRES SANS EFFORT**

Rien n'est plus désagréable que de devoir affronter des casseroles sales! Plus maintenant si vous mettez en pratique ce petit truc simple et facile. Appliquez du marc de café sur la surface à nettoyer, laissez agir une heure, et essuyez ensuite à l'aide d'une éponge mouillée. Tout partira comme par enchantement!

### **UNE VOLAILLE À SAVEUR EXOTIQUE**

Pour ajouter une petite touche à saveur exotique à votre volaille, glissez une demi-orange et quelques feuilles de sauge à l'intérieur de ce le-ci avant de la mettre au four. Le résultat vous ravira, ainsi que vos convives.

### **ENTRETIEN DE L'ÉVIER**

Pour vous assurer que votre évier ne se bouchera jamais, faites bouillir un litre d'eau combiné à quatre cuillères de gros sel, et versez dans l'évier une fois le degré d'ébullition atteint. À répéter une fois par semaine.

### **FINI L'ADOUCISSANT COMMERCIAL**

Voici un petit truc qui rendra votre linge doux, tout en épargnant. Versez une tasse de vinaigre blanc dans l'eau de rinçage, plutôt que d'utiliser un adoucissant commercial. Ne vous en faites pas, l'odeur du vinaigre ne se communiquera pas à votre lessive.

### **UN BARBECUE SANS FLAMMES**

Il est fréquent que les viandes s'enflamment lorsqu'on les fait cuire sur un barbecue. Pour éviter cet inconvénient, il suffit de saupoudrer du gros sel sur les braises avant de déposer la viande sur la grille. Même si celle-ci est très grasse, elle ne s'enflammera pas.



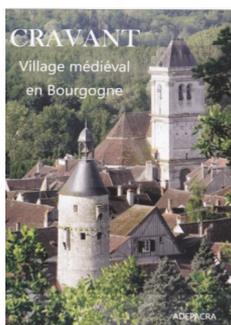
# LES ASSOCIATIONS

## LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Daniel et le le SI remercient bien tous ceux qui lui ont rendu visite lors de l'exposition photo. Pourquoi pas ! A l'année prochaine...

Daniel Ceschin

Le repas « fruits de mer » accompagné par l'orchestre Jacky Florant aura lieu le 23 octobre 2011 à la salle Polyvalente.



## ADEPACRA

Un livret « Cravant, village médiéval en Bourgogne » a été édité par l'ADEPACRA. Il relate l'histoire du village depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui. Avec l'aide de monsieur et madame Hounsoume, le livret a pu être traduit en anglais. C'est donc un petit guide concis, clair et pratique qui est mis en vente au prix de 5€ dans différents points de vente du village (boulangerie, épicerie, bibliothèque, syndicat d'initiative etc...) et des alentours.

## LE FSE

### L'été du FSE

Cet été vous avez pu découvrir **deux expositions à la bibliothèque**, prêtée par la bibliothèque départementale de l'Yonne. Pendant le mois de juillet, ce sont les **châteaux forts** qui ont été à l'honneur avec 12 panneaux et 34 livres. Une exposition détaillée et très illustrée qui évoque des thèmes multiples, tels que l'évolution de la construction des châteaux, les chevaliers, la vie quotidienne, le tournoi, etc... Puis en août c'est le 8<sup>e</sup> art qui a été à l'honneur avec une très belle exposition sur la **bande dessinée**. En 16 panneaux et 38 livres, Cette exposition proposait de décrypter de façon graphique et attractive les mécanismes de la BD. Codes, techniques et étapes du processus de création étaient détaillés à partir d'exemples tirés des planches de bandes dessinées. Une réussite pour ces manifestations qui ont permis de faire découvrir la bibliothèque à un large public.

### Echecs

La rentrée s'est déroulée en douceur pour le club d'échecs de Cravant qui a organisé un tournoi amical de blitz (parties de 5 mn) le jeudi 1<sup>er</sup> septembre. Quinze participants du pays et des alentours ont participé avec plaisir à cette manifestation. Le club va également jouer cette année en régionale 2 où il devra affronter les équipes de tous les clubs de la ligue de Bourgogne. Une belle année en perspective. Rendez-vous le 2 octobre prochain pour le 4<sup>e</sup> tournoi rapide de Cravant, à la salle du Gué d'Arbaut.



**Les différentes activités du FSE ont repris début septembre. Vous pouvez encore vous inscrire !**

**Informatique** : Démarrage de la 12<sup>e</sup> session d'initiation à l'informatique. Lundi 12 septembre à 20 h 30 ou jeudi 22 septembre à 14 h au 1<sup>er</sup> étage de la bibliothèque. Le nombre de place étant limité, il est nécessaire de s'inscrire au préalable.

Contact: Gérard Maison au 03.86.42.23.50 ou Marie Sanson au 03.86.46.05.85

**Gym Dynamique** : Reprise le mardi 6 septembre de 19h à 20h et le jeudi 8 septembre de 20h30 à 21h30 à la salle du Gué d'Arbaut.

Contact: *Violaine Fournel au 03.86.42.52.46*

**Modern Jazz** : Cours adultes le lundi soir à la salle du Gué d'Arbaut. Le mardi, cours pour les enfants dès quatre ans et ados au groupe scolaire, à partir de 17h15. Dès le 20 septembre.

Contact: *Dominique Roussel au 03.86.42.54.56*

**Échecs** : Reprise des cours adultes du jeudi de 20h30 à 22h30 le 15 septembre et des séances du samedi de 10h à 12h au 1<sup>er</sup> étage de la bibliothèque dès le 17 septembre. Le 4<sup>e</sup> tournoi rapide de Cravant est prévu dimanche 2 octobre à la salle du Gué d'Arbaut.

Contact: *David Roussel au 03.86.42.54.56*

**Ludothèque** : Réouverture des portes le 5 octobre. Première après-midi jeux pour tous samedi 1<sup>er</sup> octobre au bar-brasserie « O'Jouvence ».

Contact: *Jean-François et Solange Silvan au 03.86.51.70.08*

**Théâtre** : Reprise des cours adultes mercredi 5 octobre à 20h à la salle du Gué d'Arbaut

(Contact: *Colette Bourdais au 03.86.42.39.02*).

Pour les enfants reprise début octobre le mercredi à 16h

(Contact: *Sandrine Merlier au 06.89.95.52.32*)

**Tennis de Table adulte**: Entraînements le mardi et le vendredi à partir de 20h30 à la salle polyvalente.

Contact: *Claude Basté au 03.86.42.26.21*

**Tennis de Table enfant à partir du CE2 / COLLEGE** : Lundi 12 septembre de 17h30 à 18h30 à la salle polyvalente.

Contact: *Frédéric Delacroix au 03.86.42.36.72*

**Baby-Gym**: Depuis le mercredi 7 septembre de 10h à 11h00 (enfant non scolarisé et petite section maternelle) et de 11h00 à 12h00 (moyenne et grande section de maternelle) à la salle polyvalente.

Contact: *Frédéric Delacroix au 03.86.42.36.72*

**École Multisports** : Le mercredi de 14h à 17h et le vendredi de 17h30 à 19h à la salle polyvalente. A partir du 14 septembre.

Contact: *Frédéric Delacroix au 03.86.42.36.72*

**Apprentissage et perfectionnement de la natation** : Reprise courant Octobre.

Contact: *Frédéric Delacroix au 03.86.42.36.72*

**Pour rappel, les horaires d'ouverture de la bibliothèque** sont les suivants :

Lundi de 16h30 à 18h, mardi et mercredi de 14h à 18h30, vendredi de 14h à 18h et samedi de 10h à 12h. Pendant les vacances scolaires, ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

En devenant adhérent au FSE pour n'importe quelle activité, vous êtes automatiquement inscrit à la bibliothèque et vous pouvez y venir emprunter des documents. Par ailleurs, la bibliothèque est ouverte à tous.

### **Les nouveautés 2011/2012:**

- la création d'une **section football** pour les adultes,
- la mise en place d'un **cours de danse modern'jazz adulte** le lundi soir à la salle du gué d'Arbaut,
- la fermeture de la bibliothèque le jeudi après-midi,

## Les stages de loisirs créatifs:

Sur une après-midi, différents stages vous seront proposés tout au long de l'année. Pour ce premier trimestre, quatre dates ont été retenues pour ce premier trimestre, dans l'optique de créer vous-même vos cadeaux de Noël. Venez apprendre à broder d'adorables **biscornus**, à faire de somptueux colliers de **perles**, à créer un porte photo en **cartonnage** et à tresser des **bracelets brésiliens**. Retenez bien ces 4 dates: les samedis après-midi des 5 et 19 novembre et des 3 et 17 décembre. Tarif : entre 10 et 15€ la séance.



Sur inscription à la bibliothèque au 03.86.42.54.20 ou auprès d'Yveline Maison au 03.86.42.23.50

## Ateliers artistiques autour des abécédaires et jeux de lettres

De nouveau cette année, plusieurs ateliers créatifs seront mis en place par **Anne Cosson** à la bibliothèque autour du thème des abécédaires. Axé autour de l'art et de l'écrit, ils permettront aux enfants de s'initier aux différents alphabets (grec, égyptiens etc...) ainsi qu'aux différentes représentations de l'écrit. La première séance sera autour d'un alphabet africain avec des lettres et des animaux très colorés, tandis que la géométrie et Mondrian seront à l'honneur pour la seconde séance. Enfin les hiéroglyphes et autres alphabets antiques (grec et perse) seront découverts au cours d'un troisième atelier. Les ateliers sont gratuits et ouvert à tous les enfants, sur inscription à la bibliothèque, dans la limite des places disponibles. Rendez-vous à la bibliothèque le **mercredi 5 octobre à 14h30** pour la première séance.



Contact : Marie Sanson au 03.86.42.54.20



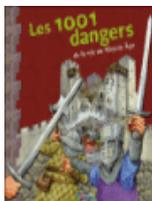
**Appel aux volontaires** : Suite à la venue du groupe de musique celtique **Ouberet** (<http://www.ouberet.fr>) à Cravant pendant la fête patronale, la création d'un cours de danse celtique est en réflexion. Les personnes qui seraient intéressées par cette activité peuvent se manifester en appelant le FSE au 03.86.42.54.20.

## LES NOUVEAUTES DE LA RENTREE A LA BIBLIOTHEQUE

### JEUNESSE



**MA RENTRÉE CHEZ ROSE DE NADINE BRUN-COSME ET ANNETTE MARNAT**  
Chagrin passager. Zora est ravie d'arriver en grande section car elle va être dans la classe de Rose, sa maîtresse préférée. Mais le jour de la rentrée, c'est la catastrophe: Rose est partie à la retraite et une nouvelle institutrice la remplace désormais. Une belle histoire sur les tendres liens qui unissent le plus souvent les petits écoliers à leur maîtresse adorée.



**LES 1001 DANGERS DE LA VIE AU MOYEN AGE DE FIONA MAC DONALD**  
Cinq siècles durant, l'Europe féodale se bâtit, s'épanouit, se querelle, se déchire laissant le souvenir d'une époque où se sont côtoyés d'exquis moments de civilisation et des années résolument barbares. Tu aurais aimé vivre alors, dans la peau d'un chevalier revêtu d'une armure rutilante ? Réfléchis bien ! Es-tu vraiment prêt à seller ton cheval et partir pour les croisades ? Lis d'abord ces pages pour savoir ce qui t'attend vraiment !

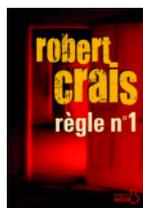


**PETITS RUISSEAUX DE CATHY YTAK ET VINCENT MATHY**  
**Rarement pipi au lit n'aura été aussi joli !**  
C'est l'histoire d'un petit ruisseau qui a envie de sortir de son lit et voir du monde et d'un petit garçon qui a envie de faire pipi, mais qui n'a pas envie de quitter son lit, lui. Dès 3 ans.

### ADULTES



**LES HEURES SOUTERRAINES, DE DELPHINE DE VIGAN**  
Mathilde et Thibault ne se connaissent pas. Au cœur d'une ville sans cesse en mouvement, ils ne sont que deux silhouettes parmi des millions. Deux silhouettes qui pourraient se rencontrer, se percuter, ou seulement se croiser. Les Heures souterraines est un roman vibrant et magnifique sur les violences invisibles d'un monde privé de douceur, où l'on risque de se perdre, sans aucun bruit...



**RÈGLE N°1 DE ROBERT CRAIS**  
Quand des bandes rivales venues d'Europe de l'Est sèment la terreur et les cadavres dans les beaux quartiers de Los Angeles. Un thriller aussi oppressant qu'efficace, qui nous dévoile les zones d'ombre de Joe Pike, fidèle acolyte d'Elvis Cole.



**LA COULEUR DES SENTIMENTS DE KATHRYN STOCKETT**  
Jackson, Mississippi, 1962. Nurse et bonne au service de familles blanches depuis quarante ans, Aibileen n'est pas du genre à s'apitoyer sur son sort. Elle vit pour "ses enfants", les petits blancs dont elle s'occupe jusqu'à l'âge où ils changent, les aime tendrement et met un point d'honneur à leur transmettre l'estime de soi, luttant comme elle le peut contre les idées racistes que leurs parents leur enfonceront bientôt dans le crâne.

# COUP DE PROJECTEUR

## A Théo BOURRIEU

Vous l'avez sûrement déjà rencontré avec sa mère Martine Auquier. Ils habitent place des Ecosais. A tout juste 14 ans il vient d'obtenir avec 2 de ses camarades (dont Soukaïna Jabafi) et l'aide de la Junior Association du collège de Vermenton une bourse de 1 000 € accordée par l'Etat dans le cadre du programme « ENVIE D'AGIR ».

Leur projet commencé en 2009 a évolué au cours des mois. Au départ ils souhaitaient récupérer des fournitures scolaires qui seraient distribués aux écoliers d'un village du Niger Tombo-Dogo. Théo profite de la semaine de la solidarité internationale pour lancer ses actions :

- d'abord un relais solidaire auquel pratiquement tous les élèves du collège ont accepté de participer (280 participants sur 300). Pour courir chaque participant devait donner une fourniture scolaire et tous les 10 tours l'association sportive du collège offrait un ballon.
- Ensuite pour sensibiliser les élèves à la cause humanitaire, un quiz sur l'Afrique a été organisé. Là également pour y participer il fallait donner un objet scolaire.
- Puis un tournoi d'awalé (jeu de réflexion africain) a réuni de nombreux participants.



En tout ce sont 100 kg de matériel que Théo et sa maman ont apporté au Niger en février 2010.



Mais de retour à Cravant, la motivation de Théo redouble. Dans le village sa mère et lui se sont aperçus que ce qui manquait le plus aux habitants c'est la nourriture et le savoir faire pour pouvoir produire de quoi mieux manger. Comme la cuisine c'est l'affaire des femmes, ils se sont rendus compte que s'ils pouvaient donner à ces femmes de semences et leur expliquer comment les planter et les cultiver, cela leur serait réellement utile. Il décide donc, toujours avec ses camarades et l'aide la Junior Association du collège de Vermenton, de monter un dossier de subvention afin d'obtenir une bourse « Envie d'Agir ».

Ils ont défendu leur projet en juin 2010 devant un jury de 6 personnes : représentant de l'État et partenaires d'Envie d'agir (MSA, Crédit Agricole...). Leur prestation a été concluante : en janvier 2011 un chèque de 1 000 € leur a été remis qui a servi à l'achat des semences en question et samedi 27 août le trophée « ENVIE D'AGIR » leur a été remis par le Préfet.

Bravo donc à Théo pour son sens de l'engagement et sa détermination.

# COUP DE GUEULE

Il est lancé par M. et Mme DIAZ qui habitent rue d'Arbaut. Vous les avez certainement rencontrés quand ils sont à Cravant : lui est aveugle et sa femme l'accompagne bien sûr. Ils sont venus se plaindre en mairie des incivilités dont ils sont l'objet : insultes à caractère racial car M. Diaz a un type méditerranéen, moqueries par rapport à son handicap, etc... Leur porte de cave a été plusieurs fois dégradée au point qu'ils ont dû en changer, on lance des cailloux dans les volets ou sur leur terrasse au point que Mme Diaz n'ose plus laisser son mari seul à la maison. Ils ne connaissent pas les auteurs de ces faits mais sont décidés à porter plainte si de tels agissements continuent.

Comment ne pas être indigné face à de tels actes !

[Les hommes naissent tous libres et égaux en droit](#) selon la Déclaration des droits de l'homme. Mais dans la pratique, on constate que **les droits des personnes handicapées** ne sont pas toujours respectés.

Chaque atteinte à la dignité d'une personne est une atteinte aux *Droits de l'homme*. Les personnes handicapées font aujourd'hui encore trop souvent l'objet de discriminations.

Nous espérons que ce coup de gueule sera entendu.

L'équipe de rédaction.

## VOUS AVEZ LA PAROLE

### PASSE VITE LA VIE

*C'est merveilleux la vie  
Lorsque l'on a 5 ans  
On regarde les grands  
Qui aiment et qui sourient*

*Lorsque l'on a 20 ans  
C'est très beau la vie  
On est devenu grand  
On aime et on sourit.*

*Passé les 50 ans  
C'est encore beau la vie  
Tous nos petits sont grands  
Et tous aiment et sourient.*

*Puis viennent les 80 ans  
Et c'est merveilleux la vie  
Malgré le poids des ans  
Et tous les vieux soucis.*

*On s'étonne encore  
Des merveilles de la vie  
Le soleil de l'Aurore,  
L'oiseau qui fait son nid.*

*Les saisons qui passent,  
Les feuilles de l'automne,  
L'hiver dont on se lasse  
Et qui est monotone.*

*Vous qui avez cet âge  
Je vous fais compliment  
Et de vivre encore longtemps  
C'est le souhait que fais*

*Vive la vie et les 80 ans !*

**Suzanne VILLE**



# VOYAGE DANS LE TEMPS

Les objets peuvent aussi nous dire quelque chose :

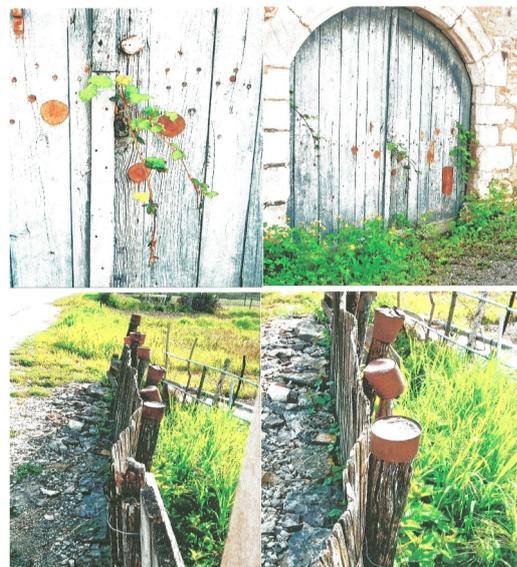
« Jadis, autrefois, de mon temps » mais pas au Moyen-Age ! comme le croient parfois nos petits enfants ; bref, il y a 40, 50 ou 60 ans, au XX<sup>è</sup>-me siècle et ses deux guerres mondiales on ne jetait rien. Pas besoin de déchetterie !

Dans les boîtes de conserve tout était bon : le contenu et le contenant. On les gardait comme récipient mais comme vous le constatez sur ces photos, la boîte retournée empêchait les poteaux en bois de pourrir trop vite. Les fonds bien découpés servaient à boucher les trous des portes et vieillissaient doucement en harmonie avec le bois.

[les poteaux : photo prise en allant vers le cimetière

La porte : derrière l'église et le monument aux morts]

S.D.



## DERNIERES MINUTES

### LA MAISON DE L'INTERNET à Vermenton



située rue Guilbert Latour (entrée de l'école élémentaire de Vermenton), vous ouvre ses portes chaque

**vendredi matin de 9 h 00 à 12 h 00**

Vous avez la possibilité d'effectuer des recherches sur Internet, d'utiliser les logiciels de tableur et de traitement de texte... le courrier électronique.

**Ce service vous est proposé gratuitement.**

### UNE SOLUTION SIMPLE A VOS PROJETS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes au 03 86 81 66 56.

Il reste encore quelques verres « **collector** » de Cravant à l'effigie du beffroi et vendus au profit de sa restauration. Ils sont disponibles à la Mairie. Dépêchez-vous, le stock commence à s'épuiser.

Vous pouvez également acheter des photos des cloches, Du mécanisme de l'horloge au prix de 0,50€.

Ces articles sont disponibles à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.



## LOGEMENTS A LOUER

Actuellement 2 logements communaux sont libres à la location.

1° L'ancien cabinet médical du Docteur Derovich, 1 rue des Ecossais.  
C'est un T3 avec la possibilité au rez de chaussée d'avoir une activité professionnelle.  
Montant du loyer : 460 €

2° Au dessus du local du SI, 4ter petite rue de l'Eglise.  
C'est un T2 (salle-à-manger + 1 chambre).  
Montant du loyer : 375 €

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il est prévu le **mercredi 12 octobre**.



Une nouveauté cette fois-ci : suite à une décision du Conseil municipal, **SI VOUS AVEZ PLUS DE 70 ANS et SI VOUS NE POUVEZ VOUS RENDRE EN DECHETTERIE**, vous pouvez déposer également des **CARTONS**.

Si vous avez besoin des services des employés communaux, remplissez l'imprimé joint à l'intérieur du bulletin et retournez-le en Mairie avant le **lundi 10 octobre 18 h**.

## UNE IDEE DE SORTIE

**Pierre JUTAND** notre peintre coulangois expose en compagnie de **Pierre GONNIN** sculpteur

à la Maison du Coulangois, 9 boulevard Livras  
89580 COULANGES LA VINEUSE  
du 24 septembre au 19 octobre.

Horaires : 14 h – 18 h tous les jours. Le week-end les artistes seront présents.

Pierre espère que vous serez nombreux à venir admirer ses œuvres et lui témoigner votre amitié.



Vous avez entre 18 et 24 ans et vous désirez recevoir gratuitement L'Yonne Républicaine du jeudi pendant 1 an ? Profitez vite de cette offre en [cliquant-ici](#) ou en vous adressant directement à L'Yonne Républicaine.



## LES COURS D'ALPHABÉTISATION

LES COURS D'ALPHABÉTISATION ou d'APPROFONDISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE ont repris à la bibliothèque le lundi de 14 h à 15 h 30. Ils sont assurés par 4 bénévoles du village : France BUFFIN, Daniëlle LE BOEDÉC, Colette LERMAN, Michèle TARDY.

Ils sont gratuits bien sûr. Si vous êtes intéressé vous pouvez aller assister à un cours ou vous inscrire en Mairie.



## DECORATIONS POUR NOËL

Dans 3 mois Noël sera passé. Afin de préparer les boîtes cadeaux qui orneront les sapins du village, je vous propose de nous retrouver à la mairie à partir du **lundi 10 octobre à 18 h**. Pensez à apporter des ciseaux.

Marie Theurel



## VOTRE AGENDA DES 3 PROCHAINS MOIS

DATES	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
<b>OCTOBRE</b>			
Samedi 1—13 h 15 h	Après-midi « jeux pour tous »	LUDOTHEQUE	BAR « O JOUVENCE »
Dimanche 2 Inscriptions : 9 h 30 Début du tournoi : 10 h	Tournoi rapide d'échecs Cedence de 7 rondes de 2 x 20 mn	FSE	Salle du Gué d'Arbaut Renseignements : David Roussel 03 86 42 54 56
Lundi 3	OUVERTURE VESTIAIRE	CCAS	Salle polyvalente
Mercredi 5	ATELIER CREATIF avec Anna COSSON Création d'un abécédaire africain	FSE	Bibliothèque Inscriptions au 03 86 42 54 20
Samedi 15 Dimanche 16	BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER (départ des articles : jeudi 13 et vendredi 14)	CRAYANT EN FETE	Salle polyvalente
Dimanche 23	REPAS FRUITS DE MER	SYNDICAT D'INITIATIF	Salle polyvalente
<b>NOVEMBRE</b>			
Samedi 5 à 14 h 30 Tarif : 10 €	ATELIER LOISIRS CREATIFS : « Venez broder vos bisous !! »	FSE	Bibliothèque Inscriptions au 03 86 42 54 20
Dimanche 6 À partir de 14 h	LOTI au profit de la réhabilitation du beffroi	CRAYANT EN FETE	Salle polyvalente
Lundi 7	OUVERTURE DU VESTIAIRE	CCAS	Salle polyvalente
Samedi 19 à 14 h 30 Tarif : 15 €	ATELIER LOISIRS CREATIFS « création de perles de rocaille »	FSE	Bibliothèque Inscriptions au 03 86 42 54 20
<b>DECEMBRE</b>			
Samedi 3 à 14 h 30 Tarif : 10 €	ATELIER CARTONNAGE	FSE	Bibliothèque Inscriptions au 03 86 42 54 20
Samedi 3—13 h 19 h	Après-midi « jeux pour tous »	LUDOTHEQUE	BAR « O JOUVENCE »
Lundi 4	OUVERTURE DU VESTIAIRE	CCAS	Salle polyvalente
Dimanche 11 à 15 h	NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE	MAIRIE	Salle polyvalente
Samedi 17 à 14 h 30 Tarif : 10 €	ATELIER « bracelets brésiliens »	FSE	Bibliothèque Inscriptions au 03 86 42 54 20

Le prochain numéro des ÉCHOS DE LA COMMUNE paraîtra au début de l'année 2012. D'ici là l'équipe de rédaction attend vos articles.